Enogrid agréée Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale (ESUS)

Paris, le 11 septembre 2025 – Le leader de l'autoconsommation collective Enogrid a obtenu le label « Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale (ESUS) ». Il est délivré par l'Etat pour reconnaître et valoriser les structures qui poursuivent une utilité sociale à titre d'objectif principal. Pour Enogrid, cet agrément est une reconnaissance de l'aspect vertueux de sa mission : développer l'autoconsommation collective pour favoriser une transition énergétique juste et inclusive.

- L'entreprise Enogrid, leader de l'autoconsommation collective, vient d'obtenir l'agrément « Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale (ESUS) », délivré par l'État.
- C'est une reconnaissance du travail mené depuis 2018 pour développer l'autoconsommation collective, un modèle inclusif permettant de lutter contre la précarité énergétique et de renforcer la cohésion territoriale.
- C'est aussi une valorisation du fonctionnement interne de l'entreprise, co-construite par des équipes soucieuses de permettre à toutes et à tous d'évoluer dans un cadre bienveillant et transparent, en accord avec leurs convictions.

L'autoconsommation collective, pour une transition énergétique en faveur des publics les plus fragiles

Depuis 2018, Enogrid s'est donnée pour mission de permettre au plus grand nombre de bénéficier de la transition énergétique dans un esprit de justice sociale. Pour cela, l'entreprise développe des outils logiciels et des services simplifiant l'autoconsommation collective d'électricité.

À la différence de l'autoconsommation individuelle qui s'adresse aux propriétaires fonciers, l'autoconsommation collective se distingue par son inclusivité, car elle est accessible à tous. De plus, en intégrant une opération d'autoconsommation collective photovoltaïque, une personne vulnérable économiquement peut réduire sa facture d'électricité jusqu'à 30 %. Ce pourcentage monte jusqu'à 60% dans les opérations avec une production hydroélectrique.

En France, 12 millions de personnes sont touchées par la précarité énergétique, soit 1 ménage sur 5. C'est pour cette raison qu'Enogrid travaille avec des producteurs d'électricité renouvelable ayant l'intention de la partager avec des bénéficiaires vulnérables, tels que :

- Des bailleurs sociaux désireux de lutter contre la précarité énergétique de leurs locataires et faisant ainsi du don d'électricité (tel que Habitat Hauts-de-France),
- Des collectivités souhaitant fournir une électricité verte et à un coût bien inférieur à celui du marché à leurs administrés (tel que Dun-sur-meuse),
- Ainsi que des AMEP, groupes de particuliers faisant don de leur surplus d'électricité.

En 7 ans, Enogrid a accompagné plus de 120 collectivités et 40 bailleurs sociaux dans la mise en place de leurs projets, ce qui représente plus de 3 000 foyers.

« *À travers cet agrément, l'État reconnaît le développement de l'autoconsommation collective comme une activité d'utilité sociale. En plus d'être un levier de lutte contre la précarité énergétique et de maintien de la cohésion territoriale, ce modèle remet la question énergétique entre les mains de tous les citoyens. La transition énergétique doit être inclusive et solidaire et c'est la vision que nous défendons depuis notre création en 2018*. » explique Rémi Bastien, président d'Enogrid.

L'équipe Enogrid, en mai 2025

Une entreprise engagée, construite sur des valeurs de transparence et d'entraide

Ce souhait de contribuer à une société plus inclusive et solidaire se reflète aussi dans le fonctionnement interne de l'entreprise. Les équipes ont défini un socle de valeurs qui guide leur fonctionnement : confiance, transparence, bienveillance, amélioration continue et surtout, bien-être au travail. Ces valeurs s'incarnent à travers l'organisation de forums ouverts ou d'ateliers favorisant l'expression et les prises de décisions collectives. Dans cette continuité, l'entreprise encourage la formation continue autant sur le savoir-faire, que sur le savoir être.

Les équipes sont également engagées sur le plan écologique. Côté développement logiciel, cela passe par un code optimisé pour répondre aux besoins clients tout en limitant la consommation de ressources, et le choix d'hébergeurs français ayant démontré leur engagement environnemental (certification LUCIE 26000, médaille d'or d'EcoVadis). Côté vie d'entreprise, les événements favorisent une alimentation végétarienne, et des cartes de trains sont offertes aux équipes pour leurs déplacements.

« *Depuis sa création, nous voulions qu'Enogrid soit une entreprise co-construite, permettant d'apprendre et d'évoluer à la fois individuellement, et collectivement. Surtout, nous faisons en sorte que chacune et chacun puissent contribuer aux décisions, c'est ainsi que l'intelligence collective prend tout son sens. C'est d'abord en prenant soin des personnes avec qui nous travaillons que nous réussirons notre mission.* » souligne Thibault Rihet, cofondateur d'Enogrid.

Enogrid en chiffres

- Co-fondée en 2018 par Rémi BASTIEN, Benjamin BERTHOU et Thibault RIHET
- 31 employé·es
- 544 projets d'autoconsommation collective accompagnés

À propos d'Enogrid

Enogrid développe des solutions logicielles (EnoLab, Mon énergie collective et EnoPower), ainsi que des services dédiés à l'autoconsommation collective (formation, études, accompagnement). Fondée en 2018, l'entreprise s'est donnée pour mission d'apporter à tous les citoyens la possibilité de contribuer à la transition énergétique à l'échelle locale. Enogrid fait partie du mapping France Digitale, le Hub Bpifrance et le Mouvement Impact France des startups qui ont impact significativement positif sur la planète et la société. En 2025, Enogrid a été labellisée « Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale ».
https://www.enogrid.com/

Contacts presse

Rémi BASTIEN Cofondateur & Président remi@enogrid.com LinkedIn	Loulia BARRIEZ Communication & Presse loulia.barriez@enogrid.com +33 (0)6 25 96 45 82 LinkedIn